À TOUS LES MEMBRES DU SEDR-CSQ

Invitation aux assemblées générales extraordinaires
Votes sur les ententes de principe

Préinscription obligatoire avant le 24 janvier 21 h avec une ADRESSE COURRIEL PERSONNELLE

ATTENTION! À LIRE ATTENTIVEMENT!

APRÈS LE 24 JANVIER, 21 H, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA CONSIDÉRÉE.

- **Pour que tous les membres disposent du même temps pour s'inscrire;**
- **Pour que les employé(e)s disposent d'un délai raisonnable pour effectuer le traitement administratif que nécessite chaque inscription;**
- **Pour éviter le traitement des inscriptions pendant la fin de semaine.**

UNE FOIS QUE VOUS SEREZ INSCRIT(E)…

- **En raison du temps que demande le traitement administratif de chaque demande, il est normal que vous ne receviez pas le lien tout de suite.**
- **Selon l'ajustement de vos paramètres liés à votre boite courriel PERSONNELLE, il n'est pas impossible que le courriel contenant le lien pour assister à la rencontre virtuelle soit dirigé automatiquement dans vos courriels indésirables.**
- **LE LIEN UNIQUE QUE VOUS RECEVREZ À LA SUITE DE VOTRE INSCRIPTION NE PEUT, EN AUCUN TEMPS ET SOUS AUCUNE CONDITION OU CONSIDÉRATION, ÊTRE PARTAGÉ AVEC UN AUTRE COLLÈGUE.**
- **Nous vous suggérons fortement d'ajouter cette rencontre d'importance à votre calendrier personnel afin de ne pas l'oublier.**
- **Pour toute question en lien avec l'inscription, prière de communiquer avec Mélanie Drolet, secrétaire exécutive :** melanie@sedrcsq.org.

Dans le cadre de ces votes portant sur les ententes de principe, notre organisation comptant plus de 5 500 cotisants, nous avons fait le choix de tenir deux assemblées générales distinctes pour permettre à toutes et à tous de s'exprimer. Par ailleurs, en respect des obligations contenues au Code du travail et de nos Statuts et règlements, le scrutin secret se fera lors des assemblées, et ce, par unité d'accréditation (Découvreurs ou Navigateurs). La préinscription est obligatoire avant le 24 janvier 2024, 21 h. **Après cette date, aucune demande ne sera considérée**. **Si vous enseignez en soirée où si vous êtes requis par votre employeur, une assemblée supplémentaire est prévue le dimanche 28 janvier**. Vous êtes donc invités à vous inscrire en cliquant sur le lien qui correspond à votre situation :

Préinscription obligatoire avant le 24 janvier, 21 h

Enseignantes et enseignants des Découvreurs - 29 janvier

Cliquez sur le lien ci-dessous dès maintenant pour vous inscrire

Une adresse de courriel personnelle (Hotmail, Gmail, etc.) est obligatoire

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_Kpe5wmIUR1S5M_uxqEO5nA

29 janvier 2024, 18 h, admission en salle ZOOM, début de la rencontre à 18 h 30.

Lorsque votre demande sera authentifiée, vous recevrez ensuite un courriel de confirmation qui contiendra un lien de connexion unique et les instructions pour rejoindre la réunion.

Enseignantes et enseignants des Navigateurs – 30 janvier

Cliquez sur le lien ci-dessous dès maintenant pour vous inscrire

Une adresse de courriel personnelle (Hotmail, Gmail, etc.) est obligatoire

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_7nwKaGs_QjmU-qPF_JvDWg

30 janvier 2024, 18 h, admission en salle ZOOM, début de la rencontre à 18 h 30.

Lorsque votre demande sera authentifiée, vous recevrez ensuite un courriel de confirmation qui contiendra un lien de connexion unique et les instructions pour rejoindre la réunion.

Préinscription obligatoire avant le 24 janvier, 21 h

Pour les enseignantes et enseignants requis au travail en soirée le 29 ou le 30 janvier (Découvreurs/Navigateurs), une assemblée additionnelle est offerte le dimanche 28 janvier

Cliquez sur le lien ci-dessous dès maintenant pour vous inscrire

Une adresse de courriel personnelle (Hotmail, Gmail, etc.) est obligatoire

https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZcpcuCtqjgrG9wLj0Wj8rBdSby6v3p2Zeha

28 janvier 2024, 18 h, admission en salle ZOOM, début de la rencontre à 18 h 30.

Lorsque votre demande sera authentifiée, vous recevrez ensuite un courriel de confirmation qui contiendra un lien de connexion unique et les instructions pour rejoindre la réunion.

Ordre du jour fermé :

1. Mot de bienvenue
2. Nomination des présidences d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AG des 4, 5 et 9 octobre 2023
5. Présentation des hypothèses d'entente en matières intersectorielles et sectorielles
6. Vote secret pour chacune des hypothèses d'entente

MARTIN HOGUE

Président

SEDR-CSQ
8381, avenue Sous-le-Vent
Lévis (Québec) G6X 1K7 418-832-1449 poste 115
1-800-463-3372 poste 115
martin@sedrcsq.org (9 janvier 2024)